



DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE 2023– 2024

Vous avez été admis(e) au lycée polyvalent Jacques Brel
Les documents cochés ci-dessous sont à compléter ou à fournir le jour de votre inscription

Pièces à compléter :

- Fiche de renseignements (document 1)
- Fiche « options » **UNIQUEMENT pour les élèves du lycée général et technologique** (document 2)
- Autorisation parentale de sortie (document 3)
- Fiche d'urgence à l'attention des parents (document 4)
- Fiche confidentielle de renseignements médicaux **UNIQUEMENT pour les élèves ayant une maladie chronique, des troubles de santé** (document 5)
- Droit à l'image dans le cadre des photographies de classe (document 6)
- Adhésion à la maison des lycéens (document 7)
- Procédure de la commande de la Carte Pass' Région **UNIQUEMENT pour les nouveaux élèves ou les personnes venant d'une autre Région ou Académie** (document 8)
- Note d'information : inscription ou réinscription pour 2023 -2024 (document 9)

Pièces à joindre au dossier :

- Photocopie de la pièce d'identité ou du passeport de l'élève
- Photocopie du livret de famille en totalité
- Pour les élèves ayant un tuteur, photocopie de prise en charge
- Photocopie du jugement de divorce
- 2 photos d'identité récentes
- Photocopie des 3 bulletins scolaires de l'année 2022 – 2023 **UNIQUEMENT pour les nouveaux élèves**
- Photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté JAPD **UNIQUEMENT pour les élèves de terminales CAP et/ou BAC**

Informations aux familles :

- ☞ Fiche restauration scolaire
- ☞ Pour les élèves lycéens en 2022 – 2023, la carte PASS'Region est rechargée automatiquement par l'établissement.
- ☞ Le calendrier de la rentrée scolaire 2023 sera en ligne sur le site du lycée : <https://lyc-jacques-brel.ent.auvergnerhonealpes.fr/>
- ☞ Le certificat de scolarité sera remis à votre enfant courant septembre 2023
- ☞ La notification d'attribution de bourse pour les TCL sera remise à partir de mi –octobre
- ☞ Aucune demande de changement de classe ne sera acceptée après la date du **04 juillet 2023**